



Guéret, le 15 décembre 2025

6867

Observatoire – Aménagement des
Territoires – Développement Durable
Dossier suivi par : Rémi Fournaison
Tél : 05.55.51.96.65
rfournaison@creuse.cci.fr

Communauté d'Agglomération du Grand
Guéret
9 Av Charles de Gaulle
BP 302
23006 Guéret Cedex

Objet : Avis modification du PLU de Saint Fiel

Monsieur le Président,

C'est avec la plus grande attention que la CCI de la Creuse a pris connaissance des documents dans le cadre de la modification de PLU de St Fiel.

Au regard des éléments contenus nous accueillons avec satisfaction la proposition de mise à jour de l'emplacement réservé du secteur Cher de Haut et Cher de Bas, qui au-delà de mieux desservir ces hameaux, permet d'envisager l'extension de la zone d'activité Cher du Cerisier au-delà de la rd 940.

De plus, vous proposez de modifier le zonage du bourg afin de transformer la zone Ue de l'ancienne école en une zone Ua pour permettre la création de logements et éventuellement de locaux de services. Cette proposition ne fait l'objet d'aucune remarque dans la mesure où elle conforte le rôle du bourg.

Aussi, la CCI de la Creuse émet un avis favorable à la mise en œuvre de la modification du PLU de St Fiel.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Jean-François TIXIER

Président de la CCI de la Creuse

